

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 93 (1998)
Heft: 1

Artikel: Quelle histoire pleine de vitalité! : Le "Heimatschutz" aux yeux d'un chercheur français
Autor: Miller, Roland de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-175802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelle histoire pleine de vitalité!

par Roland de Miller, écrivain et documentaliste, Sisteron (France)

Le 17 mars 1905, l'écrivain et peintre française Marguerite Burnat-Provins (1872-1952), résidant à La Tour-de-Peilz, dénonce dans un article de «La Gazette de Lausanne» «les cancers» qui rongent les villes et les paysages de Suisse. Cet article, qui suscite de nombreux commentaires dans la presse, va donner le coup d'envoi à l'action pour la conservation du patrimoine. En effet, le 29 mars, elle récidive et lance l'idée d'une «Ligue pour la Beauté», c'est à dire d'une «vaste et fraternelle association contre le vandalisme», au moment même où, par ailleurs, les remparts de la ville de Soleure sont menacés d'être démolis. Un comité provisoire se constitue et à la mi-avril la Ligue pour la Beauté compte déjà plus de 200 membres, recrutés dans une douzaine de cantons. Le 29 avril 1905, la section bernoise de la Société des Peintres et Sculpteurs Suisses (SPSS) organise une réunion préparatoire à une extension de cette ligue plutôt romande sur un plan national.

Taupeville veut devenir capitale

Mais revenons à Soleure. Lorsqu'en 1905, ses remparts (construits de 1667 à 1727, spécimens de fortifications à la Vauban, restaurés en 1893-1894), uniques en Suisse par leur position au bord de l'Aar et leur fière allure, sont condamnés à la démolition par un vote du Grand Conseil, c'en est trop: les sociétés suisse et soleuroise d'histoire de l'art, la presse, et d'éminentes personnalités, dont l'historien des lettres et critique littéraire neuchâtelois Philippe Godet (1850-1922), prennent position contre ce projet sacrilège. La lutte (qui finira mal) contre cette dilapidation du patrimoi-

A l'aube du XX^e siècle, on est à la fois en pleine griserie du «Progrès» et dans un climat d'incertitude et de pessimisme à l'égard des méfaits du capitalisme. La nouvelle vague d'industrialisation et d'essor touristique laisse ses marques dans le paysage suisse: concentrations industrielles, panneaux publicitaires, chemins de fer, conduites hydro-électriques, grands hôtels... Même les vallées alpines, longtemps intactes, sont désormais touchées. Les premières personnalités qui lancent des avertissements fustigent déjà «l'enlaidissement de la Suisse», le saccage des sites naturels et bâtis, le sacrifice des valeurs immatérielles à la nouvelle idole: la technique.

ne constitue la cause directe d'une prise de conscience et de la formation d'un comité d'initiative apte à faire un large recrutement. En ces temps héroïques, le peintre réaliste Albert Welter (1862-1912) grava son eau-forte «le nouveau cheval de Troie» où le faux Progrès est représenté par un cheval de Troie qui répand par son arrièretrein un or corrompueur d'une population avide. Cet animal fabuleux est si grand que pour l'introduire dans la ville, on est obligé d'abattre les remparts, donc de rompre avec le passé... L'image a pour légende le mot de Gottfried Keller: «Taupeville veut devenir une capitale»; elle nous semble une belle allégorie de l'inquiétude naissante pour le patrimoine culturel.

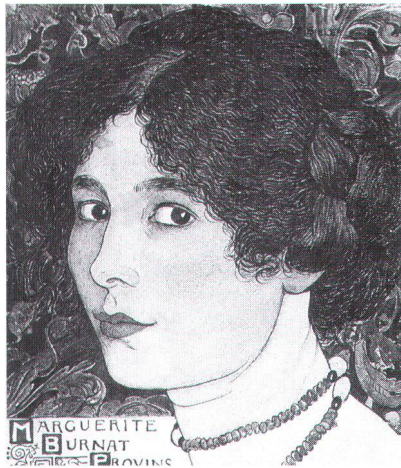
Le scandale de cette démolition des remparts historiques de Soleure est souvent reconnu comme l'étincelle qui mena à la fondation, le 1er juillet 1905 à Zurich, du «Heimatschutz», plus exactement «Schweizerischen Vereinigung für Heimatschutz» ou en français «Ligue pour la Conservation de la Suisse Pittoresque» (LCSP, mais largement connue, même en Suisse romande, sous le nom de «Heimatschutz») en présence du Président de la Confédération Marc Ruchet. Philip-

pe Godet, qui avait lutté dans son canton pour la défense des monuments et qui, par une série d'articles dans «La Gazette de Lausanne», venait de prendre fait et cause pour Soleure, donne ce jour-là une conférence «Beauté et patrie». Le premier comité sera constitué le 16 septembre à Lucerne et une assemblée générale en adoptera les statuts le 11 mars 1906 à Olten. Le premier président est Albert Burckhardt-Finsler (1854-1911), historien et conservateur du Musée historique de Bâle. Dès le 22 novembre 1905, se constitue à Londres l'English Branch of the League for the Preservation of Swiss Scenery, sous la présidence de Sir Martin Conway, mais elle sera dissoute en juillet 1915.

Le journal illustré mensuel «Heimatschutz», consacré aux «tâches de propagande et d'information», paraît à partir du 1er mai 1906. A la fin de 1906, la LCSP compte déjà 4000 membres. Elle est structurée en sections cantonales, aux formes et activités très diverses. La Société d'Art Public, créée à Genève en 1901, voyant les idées qui sont les siennes reprises sur le plan national, rejoindra la ligue comme section cantonale, de

même que la S.A.P. vaudoise, créée en 1910. En 1908 se constituera la Società per la Conservazione delle Bellezze Naturali e Artistiche (STCBNA), Société tessinoise pour la Conservation des Beautés Naturelles et Artistiques. Son fondateur, Arnaldo Bettelini (1876-1970), en restera le président pendant 30 ans; en 1938 elle se constituera en section cantonale tessinoise du Heimatschutz et en 1948 elle publiera le premier numéro de son bulletin «Il Nostro Paese».

Ce mouvement, lancé par Marguerite Burnat-Provins et Philippe Godet, rejoints bientôt, pour s'en tenir aux personnalités les plus connues, par Ernest Bovet, Carl-Albert Loosli, Georges de Montenach et Gonzague de Reynold, est un mouvement qui mêla d'abord l'idéalisme des uns au catholicisme et au conservatisme politique des autres; comme l'a dit Me J.C. Morisod («Heimatschutz/Sauvegarde» 2/92), il n'en a pas moins su garder son unité dans l'action. Etant, à ses débuts, le seul mouvement en Suisse pour la protection des paysages dans leur aspect naturel et culturel, il doit s'occuper de toutes les menaces à la fois. Au printemps 1906, il crée des groupes de travail chargés de «la protection des beautés naturelles», de «la lutte contre l'enlaidissement des sites par les panneaux-réclame» (cette «barbarie américaine»), de «la défense du patrimoine architectural et l'encouragement d'une architecture harmonieuse», de «la sauvegarde des us et coutu-



Marguerite Burnat-Provins, 1872-1952, cofondatrice de la Ligue pour la protection du patrimoine suisse (photo archives LSP).

Marguerite Burnat-Provins, 1872-1952, Mitinitiantin des Schweizer Heimatschutzes. (Archivbild SHS)

mes», ou encore du «soutien de l'artisanat local».

Des Marmettes à la Landi

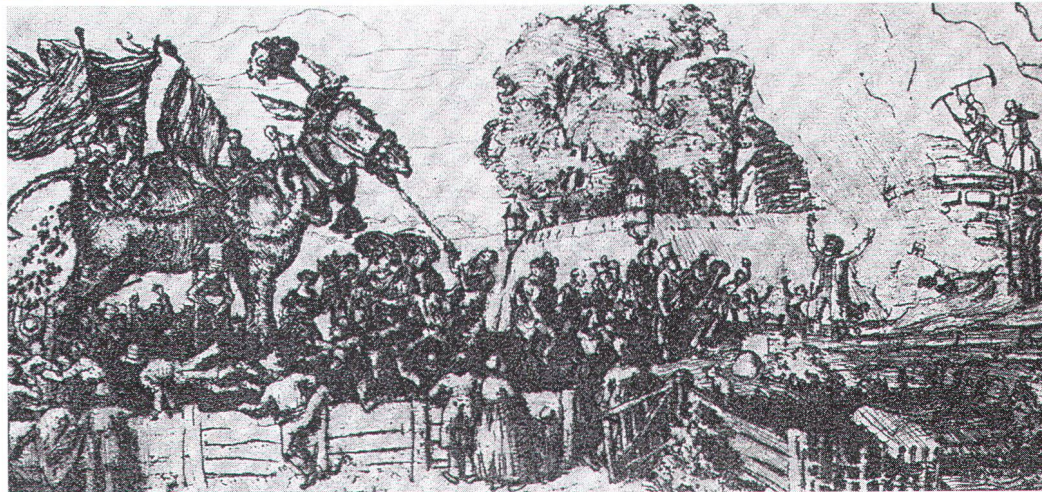
Au début du XX^e siècle, la protection des monuments historiques s'élargit d'une part à la notion d'ensembles historiques, d'autre part à une conception plus globale de la protection du patrimoine culturel, comprenant surtout l'architecture (les sites urbains et villageois), mais aussi les coutumes et traditions, les costumes et les dialectes locaux (thèmes qui seront abondamment

défendus et donneront naissance à des sociétés spécialisées). Ainsi, tantôt sur l'initiative du comité central, tantôt sur celle des sections, de nombreux concours sont organisés par la LCSP, par exemple en janvier 1908, «pour des maisons d'habitation simples» en vue de réaliser des maisons pratiques et agréables, accessibles à des familles de revenu modeste; plus tard «pour une maison vaudoise», pour les fontaines de villages, pour les enseignes d'auberge, pour les colonnes d'affichage... En 1906, la LCSP contribue aux efforts de la Société Helvétique des Sciences Naturelles (SHSN) et de sa Commission Suisse pour la Protection de la Nature (CSPN, 1906-1938, ou Schweizerische Naturschutz-Commission, S.N.K.) pour mettre sous la protection de la Confédération et de l'Etat du Valais l'un des blocs erratiques les plus connus, la «Pierre des Marmettes» à Monthey/VS, témoin de la préhistoire alpestre, convoité par un carrier pour être débité.

Mais le premier grand succès de la LCSP est son initiative contre le projet, en 1907, de construction d'un chemin de fer à crémaillère de Zermatt au Cervin, projet qui suscite des protestations également du Club Alpin Suisse et de bien d'autres organismes en Suisse et à l'étranger (notamment chez les alpinistes britanniques): il s'agit d'accrocher un funiculaire sur l'arrête du Hörnli, puis de creuser une galerie verticale à l'intérieur de la pyramide

Le «nouveau cheval de Troie» d'Albert Welti symbolise la croyance au progrès mal comprise (en bas à droite) et ce qui reste des anciens remparts de Soleure avec la tour de Riedholz (en bas, à gauche, photo archives LSP).

Das «Neue trojanische Ross» von Albert Welti als Symbol falschverstandener Fortschrittsgläubigkeit (unten rechts) und der letzte Rest der geretteten Solothurner Schanze mit Riedholzturm. (unten links, Archivbild SHS)



afin d'accéder par un ascenseur au sommet où devrait être installé un observatoire météorologique! Le Heimatschutz lance une pétition nationale qui récoltera rapidement 68 000 signatures. Ernest Bovet (1870-1941), membre du comité central, entraîne ainsi la Ligue dans une grande bataille qui agite toute la Suisse et dure plusieurs années. La Confédération accorde la concession qui ne sera pas utilisée: la Première guerre mondiale, et la baisse du tourisme qui s'ensuivra, empêcheront heureusement la construction de ce funiculaire.

De même, quand elle les juge déraisonnables, la Ligue s'opposera à plusieurs autres projets de chemin de fer de montagne (Diablerets en 1911, Jungfrau, Piz Bernina en 1930,...) et d'usines hydro-électriques qui portent atteinte à de beaux paysages, en particulier des paysages des Alpes, perçus comme les emblèmes de l'identité suisse. Dans le même esprit, en 1908, Georges de Montenach (1862-1925), publiciste, conférencier et homme politique fribourgeois, membre du comité central du Heimatschutz et initiateur, avec plusieurs architectes, de sa section fribourgeoise, publie son livre «Pour le visage aimé de la patrie» qui lance un vibrant appel contre les destructeurs et l'enlaidissement de la Suisse. A l'instigation de la CSPN et grâce à l'appui du Heimatschutz, le 1er juillet 1909 est créée à Bâle la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature (LSPN) pour susciter un soutien populaire et financier au projet de Parc national, dans les Grisons. Celui-ci voit le jour en 1914 comme véritable sanctuaire naturel dédié à la protection stricte, à la recherche scientifique ainsi qu'au tourisme respectueux de la nature.

L'un des buts du Heimatschutz est alors d'obtenir une loi fédérale pour la protection des paysages et des sites. Il faudra encore attendre longtemps, en vérité, mais c'est grâce ses efforts qu'un article (702) pour la protection des sites et des paysages est introduit dans le Code Civil Suisse, entré en vigueur en 1912. A partir des années 29 et 30 les projets hydro-électriques se multiplient et les deux ligues, «Naturschutz» et «Heimatschutz», se mobilisent pour préserver les sites et paysages les plus précieux: il y a danger en effet pour les chutes du Rhin, dans le canton de Schaffhouse; des menaces



Une épine dans le pied des protecteurs du patrimoine pendant longtemps: la multiplication des infrastructures touristiques sur le sommet du Rigi avant l'«assainissement» de 1951 (photo archives LSP).

Lange ein Dorn im Auge der Heimatschützer: die überwuchernde touristische Infrastruktur auf Rigikulm vor der «Säuberung» von 1951. (Archivbild SHS)

pèsent aussi, dès 1926, sur le torrent du Spöl dans le Parc national pour l'exploitation de ses forces hydrauliques; Splügen/GR, et d'autres villages du Rheinwald risquent la noyade sous un bassin d'accumulation, de même que Hospental/UR et Andermatt. Egalement dans le canton des Grisons, dès 1905, la demande d'une concession menace le magnifique lac de Sils. Les communes du Val Bregaglia sont d'accord, mais celles de la Haute-Engadine s'y opposent parce que la nature non domestiquée est le support même de l'industrie hôtelière. Les menaces successives de l'hydro-électricité sur le lac de Sils dureront jusqu'à sa protection définitive grâce à l'Ecu d'or en 1946.

En 1932, une conférence commune de la Ligue pour la Conservation de la Suisse Pittoresque et de la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, à Olten, demande aux autorités fédérales la création d'un office pour la protection de la nature et du paysage pour les communes, les cantons et la Confédération, d'une commission fédérale «ad hoc», ainsi qu'un projet de loi sur la protection de la nature et la Suisse pittoresque. Cette requête aboutira à la création officielle en 1936 de la Commission Fédérale pour la protection de la Nature et du Paysage (CFNP) ou Eidgenössische Natur- und Heimatschutzkommission (ENHK), où siège, bien sûr, le président de la LCSP. En 1938, la LCSP prend désormais en français le nom de «Ligue Suis-

se de Sauvegarde du Patrimoine nationale» (LSP) et en 1972, elle s'appellera enfin «Ligue Suisse du Patrimoine national» (LSP). Elle crée en 1938 son Bureau technique, dirigé au début par Frédéric Hess, professeur à l'EPFZ, puis à partir de 1944 par Max Kopp (1891-1984), architecte-conseil. En 1939, comme en 1914, elle participe par un stand à l'Exposition nationale, à Zurich. Les circonstances politiques dramatiques de cette époque apportent à la «Landi» un caractère de rassemblement national par lequel la Suisse peut réaffirmer sa cohésion, sa soif d'indépendance et de liberté. Comme en 1896 et 1914, le village reconstitué, le Dörfli, est le symbole d'un monde rural exalté avec nostalgie face à l'essor industriel et aux menaces de guerre en Europe.

De l'Ecu d'or à l'Inventaire CPN

A la fin de la Deuxième guerre mondiale, en période encore de rationnement, Ernest Laur, secrétaire général du Heimatschutz depuis 1934, a l'idée géniale de lancer une médaille d'or en chocolat pour une collecte publique destinée à sauver le lac de Sils (Grisons): il obtient les autorisations fédérales, surmonte tous les obstacles et finalement la première vente sur la voie publique de l'Ecu d'or a lieu en février 1946. Fruit d'une étroite collaboration entre la LSP et la LSPN, c'est un succès triomphal qui atteint son but: une récolte de plus de 2 fois les

Der Heimatschutz in den Augen eines französischen Beobachters

Welch eine Geschichte voller Leben!

von Roland de Miller, Schriftsteller/Dokumentalist,
Sisteron/Frankreich (Zusammenfassung)

Zu Beginn des 20. Jahrhunderts befindet man sich in einem Fortschrittsrausch, angesichts der Folgen des Kapitalismus aber auch in einem Klima der Ungewissheit und des Pessimismus. Die neuerliche Industrialisierungswelle und der touristische Aufschwung hinterlassen in der Landschaft ihre Spuren: Industriekonzentration, Werbetafeln, Eisenbahnlinien, Stromleitungen, Grosshotels... Die ersten Persönlichkeiten beklagen die «Verunstaltung der Schweiz», die Plünderung der Natur- und Kulturlandschaft, die Opferung immaterieller Werte an das neue Idol Technik.

Am 17. März 1905 erschien in der «Gazette de Lausanne» der Artikel «Les cancers» («Die Krebse»), die an den Städten und Landschaften der Schweiz nagten. Verfasst hatte ihn die in La Tour-de-Peilz lebende französische Schriftstellerin und Malerin Marguerite Burnat-Provins (1872–1952). Knapp zwei Wochen später lancierte sie die Idee einer «Ligue pour la Beauté», und schon am 1. Juli 1905 wurde in Zürich unter dem Vorsitz von Bundespräsident Marc Ruchet der Schweizer Heimatschutz (SHS) gegründet und der Basler Historiker und Museumsdirektor Albert Burckhardt-Finsler (1854–1911) zu dessen erstem Präsidenten gewählt. Die Vereinigung gedeihete rasch, und in allen Landesteilen entstanden neue Sektionen.

Der «Heimat» verschrieben

Unmittelbaren Anstoss zur Gründung des SHS geliefert hatten die weitgehende Schleifung der Solothurner Stadtschanzen und die allgegenwärtige Gefährdung des kulturellen Erbes durch die technische Entwicklung, doch hatte man sich auch die Erhaltung des Brauchtums, der Trachten und

der Mundarten auf die Fahne geschrieben. Etwas später wurde die gesamte Landschaft in die heimatschützerischen Anliegen einbezogen und etwa um den erratischen Block der Marmettes in Monthey VS, gegen ein Projekt einer Zahnradbahn auf das Matterhorn, andere Bergbahnvorhaben und Wasserkraftwerke am Rhein, im Engadin und Urserental gekämpft. Zusammen mit dem 1909 gegründeten Schweizerischen Bund für Naturschutz (SBN) regte er die Bildung einer Eidgenössischen Natur- und Heimatschutzkommission an, die 1936 ins Leben gerufen wurde. 1938 richtete er eine ständige Bauberatungsstelle ein, die sich fortan architektonischen und städtebaulichen Fragen, der behutsamen Renovation von Altliegenschaften sowie der ästhetisch befriedigenden Gestaltung von Neubauten widmete.

Reformfähig und ganzheitlich

Zu einem Markstein in der Heimatschutzbewegung wurde die drohende Wasserkraftnutzung des Silsersees. Um diese zu verhindern und die beteiligten Gemeinden für ihren Verzicht zu

entschädigen, wurde 1946 der Schoggitaler als nationale und seither jährlich organisierte Mittelbeschaffungsaktion zur Finanzierung von Heimat- und Naturschutz-Aufgaben eingeführt. Die Nachkriegsjahre waren geprägt von Kämpfen gegen die vielfältigen Auswirkungen einer überbordenden Hochkonjunktur auf das Mittelland und den Alpenraum. Während dieser Zeit wurden aber auch der Natur- und Heimatschutz in der Bundesverfassung verankert, das Verbandsbeschwerderecht eingeführt und die systematische Inventarisierung besonders erhaltenswerter Landschaften (KLN/BLN) und Ortsbilder (ISOS) in Angriff genommen. Seit 1972 verleiht der SHS dank einem Legat jährlich den Wakker-Preis für vorbildliche Leistungen im Sinne seiner Anliegen. Auch hat er sich in den letzten 20 Jahren von seinem lange vorab von patriotischen und ästhetischen Idealen geprägten Kurs gelöst und zu einer ganzheitlichen Betrachtung des menschlichen Lebensraumes gefunden, die auch planerische, ökologische und soziale Fragen berücksichtigt.

Relativ optimistisch

Vergleicht man die Bilder aus der Gründerzeit des Heimatschutzes mit der heutigen Schweiz, fällt die Bilanz zwar klar defizitär aus. Trotzdem darf von einem relativen Optimismus gesprochen werden: denn die zahllosen Kämpfe haben den Sinn für die zu erhaltenden Werte geschärft. Ohne sie sähe die heutige Welt weit schlimmer aus.

200 000 FS nécessaires au dédommagement des communes qui renoncent ainsi à l'aménagement hydro-électrique. C'est un événement lumineux dans l'histoire des deux ligues et le soulagement considérable de leurs difficultés financières. Car l'opération sera renouvelée désormais chaque année au profit de la protection du patrimoine et de la nature, pour sauver tel ou tel site menacé ou restaurer des monuments. La sauvegarde du lac de Sils marque le début d'une ère nouvelle. Mais 20 ans plus tard, un autre danger menacera les rives des lacs de la Haute-Engadine: c'est la prolifération désordonnée et insidieuse, sans aucun plan, de constructions de toutes sortes.

Déclenché par différents projets de centrales électriques, un nouveau développement est amorcé après la Seconde guerre mondiale. Il est caractérisé par la construction «ex nihilo» des bases législatives, un renforcement sensible des possibilités financières grâce à la vente annuelle de l'Écu d'or, l'augmentation de la collaboration des cantons, la création de services spécialisés dans l'administration, ainsi que par une collaboration étroite entre les associations nationales. Sur ce dernier point, en 1950/51, les associations européennes de protection de la nature et de la montagne, dont la LSP et le Club Alpin Suisse (CAS), sont en effervescence à propos du Cervin où un nouveau projet défraie la chronique: comme en 1907, un projet de téléphérique cette fois-ci, sur le versant italien. L'opposition sera assez forte pour faire capoter cette pure spéculation commerciale.

Grâce à l'Écu d'or 1951 en faveur du Righi, deux équipes organisent de 1952 à 1955 une grande opération de nettoyage et d'assainissement du célèbre sommet schwytois, souillé par plusieurs hôtels pompeux et lourds (Regina Montium et Rigi-Kulm, en particulier), d'ailleurs désaffectés, datant de la deuxième moitié du XIX^e siècle: les hôtels sont démolis ainsi que leurs bâtiments annexes et les bazars à souvenirs, pour dégager le panorama et laisser le champ libre à une place de fête. Dans un repli du terrain, un hôtel simple et discret sera reconstruit avec les instructions du bureau technique de la LSP. En 1951, face à la nouvelle menace de centrale hydro-électrique qui risque de noyer la chute du Rhin et

de détruire le méandre et l'île de Rheinau, la LSP et la LSPN lancent une pétition qui recueillera 157 000 signatures. L'affaire provoque un vaste mouvement dans l'opinion publique. Deux initiatives populaires fédérales sont lancées: l'une «Pour la protection des sites depuis la chute du Rhin jusqu'à Rheinau» (adjonction d'un article 24 bis de la Constitution); l'autre «Pour une extension des droits populaires lors de l'octroi par la Confédération de concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques». Pour des raisons de droit, ces deux initiatives sont rejetées par le peuple en 1954 et 1956. L'usine de Rheinau sera construite, mais les maîtres d'œuvre doivent faire des concessions aux justes exigences de la Protection de la Nature.

L'affaire du Spöl se soldera, en 1958, par une votation également favorable à l'usine hydro-électrique dans le Parc national. Ces luttes majeures pour Rheinau et pour le Spöl ont deux conséquences indirectes, structurantes à long terme: d'une part l'Inventaire CPN; d'autre part la bataille juridique pour introduire un article sur la protection de la nature et du paysage dans la Constitution (1962). En 1959 en effet, la LSPN, la LSP et le CAS entreprennent l'élaboration d'un «Inventaire des paysages et sites naturels d'importance nationale qui méritent d'être

La lutte contre l'enlaidissement du paysage par des panneaux publicitaires a, dès le début, fait partie du programme d'action des protecteurs du patrimoine (photo LSP).

Zum Heimatschutz-Programm der Frühzeit zählte auch der Kampf gegen die Landschaftsverunstaltung durch Reklametafeln. (Archivbild SHS)



protégés» («Inventaire CPN») qui correspond à la nécessité de mieux défendre l'ensemble du patrimoine naturel et culturel suisse (1^{ère} édition en 1963, puis en 1977, 1984 et 1988). Plus de cent sites seront retenus pour demander leur protection par la Confédération (qui réalisera aussi son propre inventaire). La Commission groupant les trois associations est présidée par le M. Hansjörg Schmassmann (ancien président de la section de Bâle-Campagne de la LSP) et le restera jusqu'à sa dissolution en 1988.

Evolution juridique

Le 27 mai 1962, le peuple et tous les cantons suisses acceptent par une majorité de 80% l'article constitutionnel 24 sexies sur la protection de la nature et du paysage. Base constitutionnelle promise et attendue par les ligueurs du patrimoine et de la nature depuis la motion du conseiller national Gelpke en 1924! Elle sera suivie par l'adoption en 1966 de la «Loi fédérale sur la Protection de la Nature et du paysage (LPN), qui entrera en vigueur en 1967 et à la rédaction de laquelle le président d'alors de la LSP, Ariste Rollier, collabore. Autre fondement constitutionnel important, le 6 juin 1971, l'article 24 septies sur «la protection de l'homme et son milieu naturel» est accepté par une majorité exceptionnelle de 93%, ce qui aboutira, malgré des entraves politiques et financières, à la Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement (LPE), enfin adoptée par les Chambres en 1983.

A partir des années 60 et 70, les grandes batailles menées par la ligue sont de plus en plus sur le terrain politique, parlementaire et législatif. En 1972, l'Arrêté Fédéral instituant des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire (AFU) permet d'attendre la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) qui, à la suite d'un référendum, est rejetée par le peuple en 1976, mais finalement acceptée par les Chambres en 1979. Celle-ci a suscité beaucoup d'espoir (pour sa distinction entre zones à bâtir et zones non constructibles), mais on sera obligé de constater que le gaspillage des terrains et l'éparpillement de la construction ne diminuent guère. La culture, la protection des eaux, l'énergie, l'urbanisme, les transports et

l'agriculture ont aussi chacun leurs lois, dans la préparation desquelles la LSP joue son rôle de surveillance et de lobbying, pour ce qui concerne les incidences sur le patrimoine.

Non sans avoir lutté pour l'obtenir, les organisations de protection de la nature et du patrimoine ont à leur disposition, au niveau fédéral, un «droit de recours», d'abord fixé dans la LPN, puis dans la LPE. Les associations ont montré depuis 1967 qu'elles recouraient à ce moyen de droit avec modération, et que leurs recours sont en général solidement fondés. Nombre d'exemples concrets montrent clairement que c'est un instrument précieux et bénéfique. Les succès des organisations de protection de l'environnement lors de recours au Conseil fédéral, dans des cas importants, sont aussi des succès politiques. Cependant, malgré son bien-fondé, cette arme contre l'inapplication des lois a été attaquée à plusieurs reprises par des lobbys de parlementaires. En 1994, après des débats tendus, et grâce à l'action de la LSP parmi d'autres, l'Assemblée fédérale a finalement maintenu le droit de recours, avec toutefois des restrictions. Mais la grande menace qui plane reste encore la déréglementation.

Renouvellement interne

En 1970, sur la proposition de la LSP entre autres, la Fondation Suisse pour la Protection et l'Aménagement du Paysage (FSPAP) a été créée à Berne. Mais si la LSP prend part à la création de nombreuses fondations locales comme Pro Saint Gothard, Pro Werdenberg, la Fondation Rosbaud, etc., elle sait que la défense et la mise en valeur des sites et ensembles monumentaux est aussi un problème européen. C'est la raison d'être de la fédération Europa Nostra, dont la Ligue est membre fondatrice en 1963. L'année Européenne de la Conservation de la Nature, lancée en 1970 par le Conseil de l'Europe, amène déjà bien des transformations de mentalités et de structures, dont profite indirectement la Ligue, mais c'est surtout son pendant, l'Année Européenne du Patrimoine Architectural, en 1975, qui apporte un sang nouveau à la protection du patrimoine culturel en Suisse, et donc un essor à la Ligue. Parmi les réalisations exemplaires, la Suisse pro-



Alors qu'elle se focalisait autrefois sur des objets individuels, la protection du patrimoine est aujourd'hui davantage attentive aux problèmes urbanistiques et socioculturels complexes, comme l'animation des centres des localités (ici Monte Carasso, photo Stähli). Galt die Aufmerksamkeit einst dem Einzelobjekt, befasst sich der Heimatschutz heute vermehrt mit komplexen planerischen und soziokulturellen Problemen, wie der Wiederbelebung von Ortszentren. (hier Monte Carasso, Bild Stähli)

pose: la ville historique de Morat (en plein essor), la commune engadinoise d'Ardez (centre historique aux façades précieuses, nuisances dues à la circulation de passage, mise en chantier d'une route de contournement), le village tessinois moribond de Corippo (Val Verzasca; assainissement et réanimation), la ville valaisanne de Martigny (avec ses vestiges romains). La Ligue a su aussi créer elle-même l'événement médiatique: par exemple, le «prix Henri-Louis Wakker», grâce à un legs généreux, a récompensé, chaque année à partir de 1972, un village ou une ville dont les autorités et la population ont fait un effort remarquable de mise en valeur du patrimoine; bien sûr, les critères de choix et d'attribution ont varié en 26 ans, de la sauvegarde d'un site historique aux objectifs socio-économiques, en passant par les problèmes d'aménagement. Pour son 75^e anniversaire en 1980, par exemple, elle est retournée, sur le lieu qui est à l'origine de sa fondation, Soleure, pour une fête populaire au cours de laquelle la ville a reçu le prix H.L. Wakker.

La folie de consommation des années 1960 et 1970 a provoqué une frénésie du bétonnage dont on ne prendra vraiment conscience qu'à partir de ce

qu'on a appelé la récession (1975). Plus que jamais, la Ligue doit alors lutter contre les ravages de la «spéculation foncière» menée par des promoteurs sans scrupules qui donnent dans le luxe, le gaspillage et le gigantisme. C'est pourquoi, à travers ses colloques et sa revue, elle a toujours cherché une réflexion en profondeur pour intégrer les problèmes ponctuels dans une vision d'ensemble. Ainsi en 1978, elle a élaboré les «thèses de Genève» où elle définissait la notion de patrimoine comme étant «la résultante historique de conditions sociales, politiques, économiques et culturelles.» Dans cet esprit, elle repoussait une conception purement esthétique, historico-artistique, ou technico-fonctionnelle, et orientait son action aussi bien sur l'aménagement d'un cadre de vie nouveau que sur la préservation du cadre de vie existant. Cela, notamment, dans les régions défavorisées, ou menacées dans leur fonction sociale et communautaire.

Avec ses sections, elle a largement contribué à la réalisation de l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS, DFI, 1981), ainsi qu'à l'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS, en préparation depuis 1984). A

partir de 1982, chaque année est organisée une Semaine du Patrimoine dans une localité choisie. Sur le plan cantonal, ses sections réussissent parfois à faire passer des lois, comme par exemple à Zurich, où une loi sur le financement des mesures de protection de la nature et du patrimoine, votée par le peuple en 1963, permet d'exproprier, indemniser et aménager en vue de la sauvegarde des sites naturels ou urbains dignes de protection: «décision mémorable dans l'histoire de notre mouvement!», écrit Ernest Laur. A Genève, la loi Denis Blondel (1988), due au président d'alors de la Société d'Art Public, protège désormais l'unité architecturale et urbanistique des ensembles du XIX^e siècle. La revue «Heimatschutz/Sauvegarde» est, au fil des années, le reflet des très multiples préoccupations de la Ligue: conservation de beaux arbres, débats sur l'architecture moderne, transformation des villages alpestres, sauvetage des fermes anciennes, conservation et rénovation des monuments historiques et artistiques, des vieilles églises, des ponts de bois couverts, et autres bâtiments prestigieux ou non, fiscalité en contradiction ou en harmonie avec la protection du patrimoine, protection des rives, des lacs, problèmes des lignes à haute tension et remontées mécaniques de haute montagne (et la solution du zonage), énergie solaire et son intégration architecturale, rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie, aménagement et limitation du trafic urbain, rues piétonnes, jeunesse et patrimoine, etc.

Bilan: optimisme relatif

Il est évident que la conception des objectifs du Heimatschutz a considérablement varié et évolué au cours de près d'un siècle d'existence: c'est un signe de vitalité! Le Heimatschutz s'est fondé sur l'intuition générale que le maintien des traditions était une garantie contre la dégradation morale. Cette assertion, souvent critiquée, a depuis longtemps fait ses preuves et ses détracteurs sont encore aujourd'hui bien en peine de démontrer le contraire. Le projet de société qui lie l'esthétique à la morale (à l'éthique, dirions-nous aujourd'hui) ne me semble pas totalement périmé: l'éducation du goût est la condition de survie de la culture.

Les Présidents de la LSP

1905-1912:	Albert Burckhardt-Finsler (1854-1911)
1912-1918:	Ernest Bovet (1870-1941)
1918-1921:	Ernst Lang (mort en 1922)
1921-1929:	Gerhard Börlin (1873-1954)
1929-1934:	Ariste Rollier (père) (1880-1934)
1934-1951:	Gerhard Börlin (1873-1954)
1951-1962:	Erwin Burckhardt (1903-1976)
1962-1976:	Ariste Rollier (fils) (1919-1997)
1976-1988:	Rose-Claire Schüle
1988-1995:	Ronald Grisard
dès 1995:	Caspar Hürlimann

Durant toute la première moitié du XX^e siècle, les deux ligues (LCSP et LSPN) ont lutté pour la conservation du paysage helvétique surtout par patriotisme et par souci esthétique. L'Europe est une mosaïque de peuples différents et de cultures diverses; elle aurait tout à perdre si ces différences venaient à disparaître dans un nivellement par le bas. Cette conception proprement helvétique de la culture était portée ainsi par un grand visionnaire comme Ernest Laur, animé d'un profond patriotisme, mais dont l'idéal et les intérêts n'étaient pas limités par les frontières nationales de la Suisse. Après la Deuxième guerre mondiale, avec l'ouverture qui a succédé au repli, l'idéal patriotique, qui s'était corrompu dans des déviations malsaines, s'est heureusement estompé. Plus prometteuses d'avenir, les notions de «Heimatschutz» et de «Naturschutz» se sont affirmées de manière plus forte, indépendante et plus proche dans l'esprit du public, surtout depuis l'Écu d'or (1946). Les deux ligues, citées souvent ensemble presque comme des sœurs jumelles, comptent parmi les doyennes des associations de protection du cadre de vie; bien qu'ayant des objets en partie différents, elles sont unies historiquement par leur longue marche commune et complémentaire, et aussi par l'esprit qui les anime (mais, à la composante émotionnelle à dominante esthétique, se sont ajoutées aussi d'autres motivations (sociales, scientifiques...): la qualité de vie, la conservation de la biodiversité, l'aménagement rationnel du territoire...). Elles se sont investies dans d'innombrables batailles qui sont riches d'enseignements, à condition d'en conserver la mémoire. Car l'amnésie culturelle de l'histoire du mouvement peut devenir aussi une forme de

la lente et insidieuse élimination du patrimoine.

Globalement, le Heimatschutz travaille au maintien et au soutien de la culture. Pendant longtemps son sort a été de prêcher dans le désert, encore et toujours. Les sections cantonales obtenaient parfois des résultats, mais le terrain fédéral restait celui des «défaites honorables», en partie parce que les cantons eux-mêmes ont été longtemps réfractaires à une législation fédérale en matière de protection de la nature et des sites. Mais l'éducation a fait son chemin inexorable, et aussi la création et le développement d'une législation adaptée à notre temps. L'idée de la défense du patrimoine s'est quand même affirmée en Suisse au XX^e siècle comme une des constantes de la vie intellectuelle et morale: la popularité du Heimatschutz y est pour quelque chose.

Si l'on regarde aujourd'hui les milliers de photos de «l'Atlas de la Suisse Pittoresque», paru en 1909, et si l'on doit dresser un bilan de l'impact humain durant ce siècle, il est nettement déficitaire et affligeant. Mais la leçon à tirer de toute cette histoire est tout de même un optimisme relatif, car tous ces combats et ces combattants passionnés et dévoués nous ont appris à développer en nous des valeurs qui nous ont fait grandir. Et sans eux et sans elles, le monde actuel serait bien pire!

¹«C'est dans ce contexte qu'est apparu le terme de «Heimatschutz», qui, malgré ses racines allemandes, se réfère à un phénomène d'ampleur européenne. Son inventeur, Ernst Rudorff (1840-1916), professeur à l'École royale supérieure de musique de Berlin, fervent pourfendeur des effets de l'industrialisation et de l'urbanisation sur les paysages, avait déjà créé le mot «Naturschutz», dans les années 1880. En 1897, avec l'expression «Heimatschutz», qui figurait dans le titre d'une de ses publications, il offrait à une réflexion encore diffuse l'apport d'un concept dense, au large potentiel sémantique.» Diana LE DINH, p.9